

Un tourisme qui ne



D.R.

ESTIENNE RODARY

Le géographe

Chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Estienne Rodary est un spécialiste des politiques de la nature et des aires protégées. Il a notamment copublié «Conservation de la nature et développement : l'intégration impossible ?» (éditions Karthala, 2003).

Les parcs africains connaissent une forte fréquentation. Sans pour autant offrir de retombées financières aux populations locales.

Un troupeau d'éléphants devant la silhouette caractéristique du mont Kilimandjaro : cette image d'une savane africaine est peut-être la représentation la plus connue d'une nature préservée. Si l'Afrique incarne davantage que tout autre continent cette dimension sauvage, c'est avant tout grâce à ses parcs. Elle fut la première, avec les États-Unis, à créer des aires naturelles protégées et elle abrite aujourd'hui certaines des plus fortes concentrations de parcs nationaux. A la fin du XIX^e siècle, les réserves sont surtout destinées à limiter la chasse pratiquée par les populations noires. En revanche, elles attirent des chasseurs occidentaux fortunés, qui relatent leurs exploits dans des récits vendus à des milliers d'exemplaires en Europe et en Amérique. Les amateurs de safaris apprécient notamment les «Cinq Grands» – éléphant, buffle, rhinocéros, lion et panthère – considérés comme les plus prestigieux des trophées. Ainsi, si les réserves encadrent le droit de chasse, elles ne l'interdisent pas : entre 1860 et 1930, de 25 000 à 100 000 éléphants ont été abattus chaque année en Afrique. Cela pousse les autorités à prescrire des mesures de protection en créant, dès les années 30, les premiers parcs nationaux où la

chasse est totalement interdite. Mais cette décision relève surtout de considérations économiques : avec la diffusion des transports, les parcs peuvent devenir des entreprises lucratives. Dès 1952, 90 000 touristes visitent le parc Kruger, rapportant à l'Afrique du Sud l'équivalent de 3,8 millions d'euros.

Après les décolonisations, les perspectives liées au tourisme convainquent les nouveaux dirigeants africains de l'intérêt de maintenir les parcs. D'immenses zones sont alors entièrement consacrées à la conservation. A elle seule, par exemple, la Tanzanie va se doter de 365 000 km² de réserves et de parcs, soit un peu plus que la superficie de l'Allemagne. Ces espaces sont cependant confrontés à de nombreux problèmes. En premier lieu, les parcs ont été conçus tout au long du XX^e siècle en opposition aux populations locales. Les administrations coloniales comme les gouvernements africains ont systématiquement cherché à interdire aux villageois l'usage des ressources naturelles (bois, gibier...) et des territoires qu'ils exploitaient pour la chasse, l'agriculture, l'élevage ou les pratiques religieuses. C'est ainsi que les Massaï ont été spoliés de leurs terres sous prétexte de protéger la faune : le pâturage de leur bétail fut en effet dénoncé comme la cause majeure de la dégradation de la savane. Comme la majorité des groupes sociaux africains, ils ont été exclus des espaces déclarés «naturels», au profit d'un tourisme largement tourné vers un public occidental.

profite pas à tous

Les formes principales de tourisme dans les aires protégées, les safaris photographiques et de chasse, sont des activités très concentrées. On estime qu'environ 12 000 safaris de grande faune sont organisés en Afrique, dont plus de 80 % dans trois pays : Namibie, Zimbabwe, Afrique du Sud. Cette dernière réunit 50 % des 120 millions d'euros que rapporte ce secteur. Le Kenya et le Botswana reçoivent en outre la quasi-totalité des chasseurs d'images. Le Kenya, principale destination après l'Afrique du Sud, accueille en moyenne 500 000 visiteurs dans ses parcs, générant 200 millions d'euros de revenus annuels. Mais seulement 12 % de ces recettes profitent à l'économie du pays, dont 1 % pour les communautés locales.

La concentration de l'industrie touristique et les interdictions qui pèsent sur les populations provoquent de nombreux conflits. Face à des administrations trop souvent démunies pour pouvoir exercer un réel contrôle, les villageois ont toujours utilisé les parcs pour le pacage du bétail, l'agriculture, la chasse, la coupe de bois... Par ailleurs, les contextes de crise économique ou politique peuvent augmenter le braconnage industriel, comme lors des conflits en Afrique australe dans les années 80 ou aujourd'hui dans le Darfour et en République démocratique du Congo. Au cours des années 80, les différentes formes de chasse illégale ont provoqué la destruction de 400 000 éléphants sur les 550 000 que comptait l'Afrique de l'Est au début de la décennie.

Depuis une trentaine d'années, diverses solutions ont été envisagées pour préserver les parcs tout en répondant aux besoins des populations africaines. La première a consisté à intégrer les villageois dans

REPÈRES

■ L'Afrique compte 7 560 aires protégées représentant une superficie de 3,3 millions de kilomètres carrés, soit 11 % du continent.

■ La réserve de faune de Selous, en Tanzanie, est la plus vaste d'Afrique subsaharienne : elle s'étend sur 50 000 km².

■ La Zambie est la championne des aires protégées en Afrique : celles-ci couvrent au total 40 % de son territoire.

■ L'éléphant d'Afrique a vu sa population passer de 19 millions d'individus au début du XIX^e siècle à 600 000 aujourd'hui, mais l'espèce n'est pas menacée. Le rhinocéros blanc, en revanche, ne compte plus que 11 000 individus.

■ Le parc national de Nairobi, au Kenya, accueille jusqu'à 3 600 visiteurs par kilomètre carré, ce qui constitue l'une des plus fortes densités au monde.

les politiques de conservation de la nature. L'objectif était de valoriser la biodiversité afin de la rendre économiquement aussi intéressante que l'agriculture ou l'élevage. Avec des programmes de décentralisation et d'embauche de personnel local, certains pays ont ainsi pu impulser une véritable activité qui bénéficie d'une partie des revenus des safaris organisés à proximité. Au Zimbabwe, le programme «Campfire» a permis dans les années 90 de redistribuer entre un et deux millions d'euros aux villages proches des zones de safari. Depuis, ces expériences de conservation participatives se sont multipliées,

mais leur impact reste toujours aussi limité. Au Burkina Faso, par exemple, les «zones villageoises d'intérêt cynégétique», instaurées en périphérie du parc du «W», ne rapportent que 45 000 euros par an. La faiblesse des résultats économiques de ces programmes montre que la gestion de la biodiversité est difficilement aussi rentable que l'agriculture. D'où, depuis quelques années, un retour à des solutions plus autoritaires. Certaines ONG militent pour que les «conservationnistes» se recentrent sur une gestion purement écologique des parcs, sans plus s'intéresser aux questions sociales ou au développement. Ce «retour aux barrières» a des effets déjà visibles. Dans certains parcs, les Etats investissent lourdement pour augmenter le contrôle de la chasse illégale. Les «tirs à vue» sur les braconniers ont provoqué de nombreux décès : entre 1998 et 2000, 300 personnes ont été tuées dans les parcs du Malawi ; d'autres cas sont connus en Centrafrique, au Kenya, en Tanzanie, au Zimbabwe...

Heureusement, des initiatives plus originales se développent. Les parcs internationaux en particulier se multiplient. En 2002, le Burkina Faso, le Bénin et le Niger ont ainsi formé, autour du parc du «W», la première réserve de biosphère transfrontalière d'Afrique. Ce label de l'Unesco permet de gérer des zones protégées et des espaces exploités dans un cadre commun. Pour ces parcs d'un nouveau genre, l'enjeu n'est pas d'augmenter les surfaces strictement protégées, mais de concevoir des formes originales d'aménagement associant différents types de paysages. Plus que par une privatisation de la biodiversité, l'avenir des parcs africains est dans la réconciliation de l'agriculture et de la nature sauvage. ■

Rodary Estienne. (2006)

Un tourisme qui ne profite pas à tous

Géo, (h.s.), 54-55. ISSN 1624-8813